



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 avril 2022

PRESENTS: MM. MUFFAT SOPHIE, GEROUDET David, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET Francis, RAMEL Benoit, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme CAVET Carole.

SECRETAIRE DE SÉANCE: M. GEROUDET David.

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 février 2022.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. FINANCES

❖ Compte Administratif 2021 :

COMMUNE	Fonctionnement	Investissement	Résultat global
Résultats reportés N-1	48 857.54	49 392.75	98 250.29
Opérations de l'exercice 2021	110 556.51	36 542.29	147 098.80
Résultats de clôture	159 414.05	85 935.04	245 349.09
Restes à réaliser 2021	-	52 193.89	52 193.89
Totaux cumulés	159 414.05	138 128.93	297 542.98

Le reste à réaliser de 2021 correspond à la réalisation de la route forestière du col de l'Ancrenaz.

EAU - ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	Investissement	Résultat global
Résultats reportés N-1	203 516.06	73 736.61	277 252.67
Opérations de l'exercice 2021	11 319.87	8 891.45	2 428.42
Totaux cumulés	214 835.93	64 845.16	279 681.09

ZAC	Fonctionnement	Investissement	Résultat global
Résultats reportés N-1	183 113.34	92 566.27	90 547.07
Totaux cumulés	183 113.34	92 566.27	90 547.07

Le vote s'effectue à main levée sans la présence de Madame le Maire.

Le vote des comptes administratifs des 3 budgets est approuvé à l'unanimité.

❖ Affectation du résultat :

Notre capacité d'autofinancement sur la commune étant de 159 414,05 €, Madame le Maire propose de transférer 100 000 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour participer aux financements des projets 2022. Le report de fonctionnement de 2021 sur le budget 2022 sera donc de 59 414,05 €.

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

❖ Comptes de gestion 2021 :

Les comptes de gestion étant identiques à ceux des comptes administratifs, les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité.

❖ Budget Primitif 2022 :

COMMUNE	Fonctionnement	Investissement
Dépenses réelles	457 500.00	298 500.00
Virement à la section d'investissement	100 000.00	
Total dépenses cumulées	525 000.00	298 500.00
Recettes réelles	465 585.95	60 371.07
Restes à réaliser 2021		52 193.89
Résultats reportés N-1	59 414.05	85 935.04
Virement de la section de fonctionnement		100 000.00
Total recettes cumulées	525 000.00	298 500.00

Les dépenses d'investissement pour 2022 concernent (78 000 €) :

- Réaménagement du Rateli ;
- Réfection du Chalet d'alpage ;
- Acquisition chaînes pour l'Unimog ;
- Travaux cloches de l'église ;
- Travaux gîte les Baranclys ;
- Installation de barrière sur les jeux ;
- Changement des luminaires de l'école ;
- Etude de l'aménagement du Col de l'Ancrenaz.

EAU - ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	Investissement
Dépenses réelles	154 500.00	916 000.00
Virement à la section d'investissement	175 500.00	
Total dépenses cumulées	330 000.00	916 000.00
Recettes réelles	115 164.07	675 654.84
Résultats reportés N-1	214 835.93	64 845.16
Virement de la section de fonctionnement		175 500.00
Total recettes cumulées	330 000.00	916 000.00

Le budget de l'eau est fortement impacté par la réalisation du nouveau réservoir d'eau potable.

ZAC	Fonctionnement	Investissement
Total dépenses cumulées	220 000.00	220 000.00
Recettes réelles	129 452.93	220 000.00
Résultats reportés N-1	90 547.07	-
Total recettes cumulées	220 000.00	220 000.00

Les budgets primitifs 2022 sont approuvés à l'unanimité.

❖ Taxes communes :

Il est proposé de laisser les taux de taxe foncier bâti et de taxe foncier non bâti à l'identique par rapport à 2021 soit :

- Le taux de la taxe de foncier bâti : 18 %.
- Le taux de la taxe de foncier non bâti : 55,70 %.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

❖ Location de la salle communale du Mont Chéry :

Des administrés ont demandé s'il pouvait louer la salle communale du Mont Chéry :

	Administré	Extérieur
Activité calme	50 € les 3h	80 € les 3h
Festivité (type vin d'honneur)	150 € par jour + 40 € de ménage	250 € par jour + 40 € de ménage

1. URBANISME : examen des dossiers en cours

P.C. Mr et Mme BOSSIS	Route des Allies	Construction chalet	Accordé
P.C. SCI PIERRCHANT	Route du Col	Rénovation	Accordé
P.C. Mr BESADA CONS	Route des Allies	Construction chalet	Accordé
P.C. Mr BAKER	Route du Col	Extension mazot	En cours d'instruction
P.C. Mme WITHERS	Route des Etovés	Réhabilitation ferme	En cours d'instruction
D.P. Mr LE GRANGE	Route du Plan	Modification façades	En cours d'instruction
D.P. SOLEIL VERT DE FRANCE	Route des Etovés	Installation panneaux solaires	En cours d'instruction

Prochain conseil municipal : **Lundi 23 mai 2022 à 19h00.**

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h00.

Le Maire,
Sophie MUFFAT

